



Vivre à Jouars-Pontchartrain

Journal d'information de la vie municipale, locale, associative et culturelle

PATRIMOINE

Les œuvres du château
vendues aux enchères

CADRE DE VIE

Jouars-Pontchartrain :
commune rurale

URBANISME

La vérité sur la
révision du PLU

Belle
année

2020



PHOTO COUVERTURE :

Armelle Ktifa

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hervé Lemoine

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

Elisabeth Estève, Christiane Attard,
Lionel Gremont, Manuela Carteret,
Alexis Godin, Dominique Rivière,
Catherine Jacob

SERVICE COMMUNICATION

Responsable : Armelle Ktifa

Apprenti : Axel Le Boulvais

CRÉDITS PHOTOS : ABC&O, Chœur Saint Martin, CMDJP, Commission du Film d'Ile de France, Famille Poiré, Faride Kedjam, Hervé Sautereau, JP Gulia Atena 78, Les écoles chartripontaines en fête, Pexels, Commission et Service Communication, Ville et CCAS de Jouars-Pontchartrain, DR.

CONCEPTION & IMPRESSION

Graphisme : La communauté des graphistes
Impression : Grillet Impressions

MAIRIE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN

1, rue Sainte-Anne
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

Téléphone : 01 34 91 01 01

Site internet : www.jouars-pontchartrain.fr

Courriel : mairie@jouars-pontchartrain.fr

Facebook : @jouarspontchartrain

Le sommaire

JANVIER 2020

Le Mot du Maire

p.3

Actualités

Fibre : Orange sur la commune, Ouverture du parking de covoiturage

p.4

Cimetière, L'église de Jouars en habits de chantier...

p.5

Travaux

p.6

Transports, Bornes de recharge pour véhicules électriques

p.7

Annonces : Dons du sang, Nouveaux habitants, Retour sur le Marché de Noël

p.8

Retours sur... Vide-greniers, 11 novembre, Cérémonie citoyenne

p.9

Urbanisme

Révision du PLU : ce qu'il en est réellement

p.10

Sécurité

Vidéoprotection, Nouvelle zone 30, Rappel élagage obligatoire

p.11

Scolaire

Nouveaux jeux, Plan mercredi, Loi EGalim

p.12

Inscriptions scolaires, Service Jeunesse, BAFA

p.13

Culture

Château de Pontchartrain : œuvres d'art à l'encan

p.14

Così Fan Tutte : l'opéra vous ouvre ses portes, Agenda culturel

p.16

Le Jour de la Nuit, Automate de prêt à la médiathèque

p.17

Festival du Conte, Semaine du Polar, Animations de la médiathèque

p.18

Environnement

Journée de la Nature, Parcours de sensibilisation à la biodiversité,

Mobilité à vélo

p.19

Social

Repas des Aînés 2019, Résidence Odette Chauvin

p.20

Ateliers pour les Seniors, Appel à bénévolat

p.21

Vie des associations

Les Bielles de jadis, le Chœur Saint Martin, Les écoles en fête

p.22

L'ABC&O, L'ASCM, L'APPEJP, le CMDJP

p.23

Tribune libre

p.24

Conseils municipaux

p.25

Vie des commerces

Espace jardin, Service informatique

p.26

Infos pratiques

Collecte de déchets 2020

p.26

Carnet

p.27

Agenda

p.28

MAIRIE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN

Horaires d'ouverture de l'accueil

Lundi	8h30-12h00 • 14h00-17h30
Mardi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
Mercredi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
Jeudi	8h30-12h00
Vendredi	8h30-12h00 • 14h00-17h15
1 ^{er} samedi du mois	10h00-12h00

Le Mot du Maire

Chers Chartripontaines, Chers Chartripontains,

C'est un moment important que votre commune vient de vivre.

Le Conseil municipal a adopté le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Malgré certaines oppositions partisans, ce nouveau PLU a recueilli l'assentiment des personnes publiques associées et du commissaire enquêteur. L'équipe municipale a su écouter les remarques et proposer une révision plus équilibrée par rapport au projet initial. L'urbanisation de votre ville s'inscrit donc dans une progressivité relative de 50 logements par an sur quinze années, dans le droit fil de ce qui s'était fait les décennies précédentes. La différence majeure, c'est la maîtrise des projets au travers de différents dispositifs permettant de respecter nos objectifs en matière de logements sociaux tout en préservant les hameaux d'une urbanisation décousue, en restituant des zones à urbaniser en espaces naturels et en sanctuarisant les espaces agricoles. C'est donc une commune dont la vocation rurale est respectée tout en offrant, par la densification du centre-ville, la possibilité à celles et ceux qui souhaitent venir habiter Jouars-Pontchartrain, ou y rester, d'entamer un parcours résidentiel.

Le comportement irresponsable de certains, l'absence de vision à long terme pour d'autres, le dénigrement systématique ou encore les « contraintes sociologiques » mises en avant (sous-entendu : pas de logements sociaux) ont conduit à faire croire que votre Maire avait la folie des grandeurs et rêvait d'être à la tête d'une commune de plus de dix mille habitants, faisant la part belle aux promoteurs immobiliers et aux fabricants de béton. Bien évidemment, il n'en est rien, ce PLU en apportant la démonstration. De même, les infrastructures (écoles, installations sportives



et culturelles, nouvelles voies de circulation...) ont été anticipées et seront financées. Quant à mon idée d'intégrer la communauté urbaine de Saint-Quentin en Yvelines, je rappellerai juste que je partage depuis toujours avec Gérard Larcher, la notion de rempart de la ruralité que représente votre commune face aux grandes villes urbaines.

Je regrette que cette polémique stérile sur le PLU ait occulté tout ce qui a pu être fait par ailleurs sur votre commune.

En ce début d'année 2020, je forme le vœu que la raison l'emporte et que nous retrouvions la sérénité nécessaire afin de profiter pleinement de cette nouvelle année.

Bien à vous.

Hervé LEMOINE
Maire

Vice-président de la communauté
de communes Cœur d'Yvelines

FIBRE : Orange arrive (enfin) sur la commune !



Fin septembre 2019, Orange a annoncé sa venue sur les réseaux en fibre optique opérés par TDF dont Yvelines Fibre est une filiale.

Orange et TDF ont conclu un accord permettant à l'opérateur Orange de commercialiser ses offres Fibre sur les réseaux de fibre optique déployés par TDF. Plus de 1 000 communes en zones peu denses sont ainsi concernées dont Jouars-Pontchartrain.

Les ouvertures commerciales se feront dès lors qu'Orange aura raccordé ses infrastructures à celles de TDF, ce qui est en cours. Les foyers raccordables sur

les réseaux d'initiative publique opérés par TDF pourront progressivement bénéficier des usages de la fibre optique en souscrivant s'ils le souhaitent à un abonnement fibre.

La fibre pour les copropriétés

Vous habitez une copropriété ? Voici un petit rappel sur les démarches à suivre pour obtenir la fibre dans votre logement.

Tout copropriétaire ou occupant de l'immeuble peut faire une demande pour s'abonner à la fibre dans l'immeuble. Le copropriétaire comme le locataire peut

choisir le fournisseur de son choix. Il n'a pas besoin d'en demander l'autorisation à son propriétaire pour s'abonner.

Dans les cas des immeubles collectifs, la loi impose de signer préalablement une convention afin de déployer la fibre en partie privative et de raccorder l'ensemble des logements au domaine public.

Le raccordement final, dans l'appartement, est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet.

Renseignements : Jean-Jacques Akono
01 55 95 13 27

jean-jacques.akono-etoundi@tdf.fr

Ouverture du parking de covoiturage

Le parking de covoiturage, qui bénéficie du label « parc relais déporté » du Conseil départemental, situé route de Paris, a ouvert ses portes le lundi 2 décembre 2019.

Le projet d'un parking de covoiturage avait été prévu dès 2014. Il convenait dès lors de trouver un terrain suffisamment grand pour recevoir une soixantaine de véhicules. Les terrains du fond de Bienval Nord, partie prenante de l'ex-ZAC, ont fait l'objet d'une analyse de pollution liée à l'histoire de la parcelle 517 (ancienne décharge). Cette recherche de pollution a conduit au déboisement de ladite parcelle

par le propriétaire de l'époque. Au vu des résultats, cette parcelle est devenue inconstructible. La Municipalité y a vu l'opportunité d'y réaliser le parking de covoiturage compte-tenu de la surface et du faible coût d'acquisition.

L'ouverture de cette aire de stationnement répond à plusieurs objectifs :

- proposer une alternative de stationnement aux usagers de la gare de

Villiers-Neauphle-Pontchartrain en rejoignant celle-ci par les lignes de bus ;

- participer au développement du covoiturage et apporter des solutions aux habitants en termes de mobilité, dans une volonté de préservation de l'environnement ;
- libérer le parking du centre-ville, Place du 8 mai 1945, des véhicules stationnant à la journée afin que ces places puissent retrouver leur vocation principale à savoir assurer une rotation régulière du stationnement : pour les parents déposant leurs enfants à l'école, pour les usagers du foyer rural ou de la médiathèque, pour les administrés se rendant en mairie, pour les personnes faisant leurs courses routes de Paris ou du Pontel, dans un futur proche, pour les usagers de l'espace coworking.



STATIONNEMENT GRATUIT

- 62 places
- 2 places PMR (Personne à Mobilité Réduite)
- 4 places avec bornes de recharge pour véhicules électriques

CIMETIÈRE

Fin des travaux de réfection des allées

Après plusieurs semaines de travaux, le cimetière a désormais des allées propres, facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite, réalisées dans un matériau permettant l'infiltration naturelle des eaux et évitant la prolifération des herbes folles.

Le béton poreux a été utilisé dans toutes les allées, à l'exception des principales qui doivent rester carrossables.

Ces travaux vont faciliter l'entretien de ce lieu de recueillement en venant compléter les mesures déjà mises en place à savoir :

- désherbage manuel,
- désherbage thermique,
- utilisation de produits désherbants « bio ».

Nouveau : un cimetière paysager va voir le jour

Dans le fond de l'actuel cimetière, sous le cèdre jaune, un cimetière paysager verra bientôt le jour.



Dans cette partie dégagée, aucune pierre tombale ne viendra orner les sépultures. Seule une stèle indiquera la présence d'une tombe.

Cette nouvelle perspective d'accueil des défunts se développe depuis quelques années. Elle permet des conditions de recueillement plus douces et agréables, dans un espace naturel. Des arbres seront plantés pour enrichir la végétation déjà existante.



Actualités

L'église de Jouars en habits de chantier...

La seconde tranche des travaux de restauration de l'église Saint-Martin a été lancée fin septembre 2019. Elle concerne les travaux de révision de la toiture du clocher et de la nef. La durée des travaux est estimée à un an. À terme, la toiture de la nef aura la même couleur que celle du chœur tandis que le toit du clocher demeurera en ardoises. Ces travaux sont menés sous l'égide de l'Architecte en chef des Monuments Historiques.

Les travaux portent principalement sur la restauration de la charpente et de la couverture de la nef, de la voute en plâtre et de la façade nord.

Ils visent aussi le clocher avec la révision de la couverture, la restauration de la charpente, des parements, du clos et

couvert de la chapelle nord-ouest et du porche occidental. Ces travaux impliquent également des actions sur les vitraux, la cloche, l'horlogerie, l'électricité mais aussi de maçonnerie, de charpente, de couverture et de menuiserie.

Durant la première phase des travaux,

achevée fin 2018, les chapelles nord et sud, le chœur et la sacristie sud avaient été rénovés et la nef mise hors d'eau. Les tuiles du chœur avaient été retirées et triées une par une, à la main. Celles en bon état avaient été remplacées, une fois démoissées.

La commune engagée pour la chouette effraie

L'association Atena78 œuvre pour la protection de la nature et intervient dans différents domaines dont la conservation des oiseaux. Forte d'une solide expérience en matière de protection des rapaces nocturnes en particulier, l'association s'appuie sur quinze années d'actions en faveur de l'effraie dans les

Yvelines. La commune l'a sollicitée avec pour projet de faire revenir les chouettes effraies, espèce protégée, dans le clocher de l'église Saint-Martin. En effet, différents éléments attestent de leur présence passée mais la disparition de leur milieu de vie les menace et leurs effectifs diminuent



depuis les années 1970. La commune a bon espoir de voir le retour de l'effraie dans le clocher de l'église Saint-Martin puisqu'un nichoir existe tout près de Jouars-Pontchartrain, dans le donjon de Maurepas.

Afin de mener à bien ce projet et d'impliquer la jeune génération, la construction du nichoir sera effectuée par des élèves de l'école élémentaire. L'association travaillera avec eux durant deux demi-journées. L'installation du nichoir devrait intervenir mi-février.

Des toilettes « PMR » au foyer rural

La commune a procédé à la création de deux toilettes pour les personnes à mobilité réduite au foyer rural. L'un des WC est accessible par l'extérieur grâce à un monnayeur. Pour permettre l'accès des PMR, une plateforme munie d'une rambarde a été construite.

Un nouveau système de chauffage au gymnase Phélypeaux

Les anciens émetteurs de chauffage (aérothermes) étaient très bruyants et créaient une nuisance pour les utilisateurs de l'infrastructure.

De nouveaux modèles plus silencieux, économiques et performants ont été mis en place et il est désormais possible de réguler facilement le chauffage dans le bâtiment.

La salle de danse du foyer rural rénovée

La salle de danse a récemment été insonorisée. Des films opacifiants ont été installés sur les fenêtres et une réfection totale du parquet (ponçage et vitrification) sera menée durant les vacances de février.

Travaux en série dans les écoles

Depuis plusieurs mois des travaux sont en cours dans les différents bâtiments scolaires, le mercredi et durant les vacances scolaires notamment.

Les chaufferies des bâtiments de l'élémentaire Jacques Prévert 1, 3 et 4 ont été mises aux normes. À JP2, les peintures ont été refaites dans les couloirs.

De nouveaux jeux pour les enfants ont été installés dans la cour de l'école maternelle.

À JP3, ce sont les faux plafonds qui ont été refaits à neuf et les fenêtres de trois classes ont été remplacées.

Des trottoirs flambant neufs rue de Neauphle

Les trottoirs de la rue de Neauphle (entre la rue Louise de Vilmorin et la sortie de Jouars-Pontchartrain) vont être refaits avec un enrobé rouge pour une harmonisation avec ceux de Neauphle le Château.

Dans le même temps, les bordures vont être consolidées et l'écoulement des eaux amélioré.

Réfection du réseau d'eau pluviale rue de la Mauldre

Fin janvier ou début février, la rue de la Mauldre sera en travaux. Au programme : réfection du réseau d'eau pluviale, pose de bordures et d'un tapis d'enrobé.

Gai Relais : les travaux avancent

Après un arrêt des travaux pour cause de déplombage, le chantier a repris. Dans le bâtiment dit des « Cheminées », les planchers ont été réalisés, les fenêtres posées et la charpente renforcée.



Aménagement et réfection de parkings au Pré des Fontaines

Des parkings du Pré des Fontaines (square Paul Verlaine, rue Gérard de Nerval et rue Alfred de Musset) ont été rénovés suite à leur dégradation liée à la présence de racines.

Square Charles Baudelaire, la réfection du parking a été couplée à la création de trois places supplémentaires. De plus, le carrefour avec la rue Alfred de Musset a été réaménagé et mis en sécurité avec deux cédez-le-passage.



Parking square
Paul Verlaine

Renforcement de la ligne Express 67

Depuis, le 6 janvier 2020, la ligne Express 67 (Houdan ← → Montigny le Bretonneux), de la compagnie Transdev, est renforcée. Elle offre une fréquence accrue, notamment avec la mise en place de huit allers et huit retours semi-directs entre Houdan et Montigny le Bretonneux. Ces trajets semi-directs permettent de relier Houdan et Montigny le Bretonneux en moins d'une heure de 5h52 à 10h35 le matin et de 16h22 à 19h35 le soir.

La ligne express 67 dessert plusieurs points d'intérêts :

- **Houdan** : le centre-ville avec ses commerces de proximité, la piscine, le donjon et la gare de Houdan ;
- **Montigny le Bretonneux** : le cinéma à Saint-Quentin en Yvelines, les magasins de la rue piétonne, le théâtre, la médiathèque, le vélodrome...
- **Les établissements** : le lycée polyvalent Jean Monnet et le lycée Viollet le Duc,
- **Les gares** de Houdan, Garancières, Méré-Montfort l'Amaury, Saint-Quentin en Yvelines.

Sur la commune, Transdev propose également trois autres lignes régulières.

- La ligne 40 entre Jouars-Pontchartrain et Villiers le Mahieu ;
- La ligne 61 entre Coignières et Montfort l'Amaury ;
- La ligne express 78 (appartenant à Hourtoule et coexploitée par Transdev Houdan) entre Montigny le Bretonneux et Mantes la Ville.

Pour retrouver les horaires des lignes régulières :

www.transdev-idf.com ou télécharger l'application mobile « Transdev Ile de France »

Pourquoi est-il nécessaire de valider son titre de transport ?

Valider son titre de transport est un geste qui doit être systématique parce qu'il est obligatoire et essentiel.

La validation permet une

meilleure connaissance des usagers et aux transporteurs d'adapter l'offre aux besoins.

La validation systématique des titres de transport sert donc à avoir une connaissance fine du nombre de voyageurs et, ainsi, à agir directement sur leur confort et leur sécurité.

En comptabilisant le nombre de voyageurs au quotidien et les tranches horaires les plus fréquentées, cela permet d'ajuster au mieux les services en fonction de l'affluence dans les bus et trains.

Pour pouvoir prétendre à l'augmentation du nombre de passages de bus dans la commune, il est donc indispensable que chaque usager valide son titre de transport ! De plus, ne pas valider, c'est s'exposer à une amende de 5 euros !



Bornes de recharge pour véhicules électriques opérationnelles

Il est maintenant possible de recharger sa voiture électrique sur la commune. En effet, Jouars-Pontchartrain a investi dans le réseau « SEY ma borne », programme d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, lancé par le Syndicat d'Énergie des Yvelines, en 2018.

Situées aux parkings du rond-point des Mousseaux et de la Cimballe, les bornes de recharge sont en fonctionnement. Elles sont gérées par Alizé Charge, une entreprise de Bouygues Énergies & Services.

L'utilisation des bornes se fait par un abonnement gratuit via le site Internet Alizé ou l'application de ce même nom, disponible sur smartphone.

L'abonnement vous procure un badge qui vous permet tout comme l'application, de brancher votre voiture. Les seuls coûts sont pour la recharge de votre voiture.

Il est également possible d'utiliser les

services des bornes de recharge sans posséder un abonnement. Les utilisateurs occasionnels peuvent télécharger l'application et sélectionner le service sans abonnement. Il suffit, ensuite, de recharger son véhicule puis de payer sa session de charge.

Alizé propose plusieurs options pour recharger simplement sa voiture :

- géolocalisation des bornes,
- disponibilité des bornes en temps réel,
- réservation à distance,
- informations de fin de charge par SMS.

Le coût de la recharge ?

Coût de connexion incluant deux heures de recharge : 0,80 €

Coût du kWh rechargé : 0,20 €

Minute supplémentaire entre 9h00 et 19h00 (au-delà de deux heures de connexion) : 0,01667 € soit 1 €/heure.

Ma borne de recharge à portée de main

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY 78) développe un vaste programme d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Votre commune participe à l'opération, n'attendez plus pour recharger vos batteries !

Les + du réseau SEY MA BORNE

- Un réseau étendu : 77 communes concernées
- 149 bornes installées d'ici fin 2019.
- Recharge sur tous types de véhicules électriques (voiture, scooter, vélo...)
- 2h de stationnement gratuit
- Assistance 7J/7 - 24h/24
- Badge utilisable sur d'autres réseaux en France

Jouars-Pontchartrain s'implique pour le don du sang !

En 2019, trois collectes de sang ont été organisées par l'Établissement Français du Sang (EFS) en partenariat avec la commune. Elles ont toutes été une réussite avec entre 70 et 75 donneurs sur un créneau de cinq heures dont 7 à 10 nouveaux donneurs à chaque session.

De nouvelles collectes de sang sont prévues en 2020 :

- le lundi 3 février,
- le mercredi 27 mai.

Elles se déroulent au foyer rural, de 15h00 à 20h00.

Donner son sang permet de sauver trois vies en une heure ! Alors, lancez-vous !

Devant son implication en faveur de la collecte de sang, la commune a été sollicitée pour concourir à l'obtention du label « Commune donneur ».

Organisé chaque année par l'EFS, ce concours récompense les communes impliquées en matière de collecte, communication et soutien, les trois cœurs destinés à mobiliser les Franciliens en faveur du don de sang.

L'année dernière, 94 collectivités ont eu l'honneur de recevoir ce label. Pour cette nouvelle édition, Jouars-Pontchartrain pourrait bien se lancer dans la compétition. Un concours pour la bonne cause, cela se gagne !



Accueil des nouveaux habitants en mairie

Cette année, l'accueil des nouveaux Chartrains se déroulera le samedi 29 février. Pour être conviés à cette réception, les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie ou par le biais du site Internet (Démarches 24/24). Une invitation personnelle à cet événement leur sera ensuite envoyée. Les convives pourront découvrir la commune lors d'une présentation dynamique. Plusieurs thématiques seront abordées comme les services en mairie, les équipements, la jeunesse, la culture, la sécurité, l'environnement...

Cette présentation sera suivie d'un « verre de l'amitié ». Les nouveaux venus pourront alors échanger avec les élus et les présidents d'associations.

RETOUR SUR... RETOUR SUR...

Marché de Noël 2019

Le Marché de Noël 2019, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale en collaboration avec l'ACSJP, s'est tenu le samedi 7 décembre, au foyer rural. De nombreux exposants étaient présents et ont proposé une diversité de cadeaux et de produits gastronomiques de fêtes !

La nouveauté de cette année ? Une séance photos avec le père Noël ! Les enfants ont ainsi pu repartir avec un souvenir inestimable de cette journée.

La tartiflette proposée par l'ACSJP au déjeuner a eu du succès tout comme l'arrivée fracassante des Bad Riders... À 16h00, la route s'est mise à trembler au

passage des 200 pères Noël perchés sur leurs motos ! Les motards ont défilé dans leurs déguisements, une parade plus qu'impressionnante ! Puis, les enfants ont dégusté leur goûter, offert par le père Noël. Ils ont pu l'apprécier en profitant des chants de Noël interprétés par le Chœur Saint Martin.



Un stand au profit de Téléthon a été tenu par l'Académie de Ballets Classiques et Orchestres (ABC&O), durant cette journée.

Illuminations 2019-2020



Un vide-greniers pluvieux !

Le dimanche 29 septembre, la pluie était au rendez-vous ! Cela n'a pas empêché les adeptes de bonnes affaires de venir chiner ou se balader le long des stands. Malheureusement, la météo capricieuse a découragé quelques-uns des 200 exposants inscrits. Pour autant, l'ambiance était conviviale et les négociations sont allées bon train, rue Louis Phélypeaux !

Après une mise en sommeil d'un an, cette édition du vide-greniers de Jouars-Pontchartrain était de nouveau organisée par l'Association Convivialité Solidarité Jouars-Pontchartrain (ACSJP) et sa nouvelle et dynamique équipe, toujours en collaboration avec la commune.

Cérémonie du 11 novembre 2019

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre, au monument aux Morts, célébrait le 101^e anniversaire de l'Armistice de 1918.



L'hommage rendu aux soldats morts pour la France a été rythmé par l'Harmonie de Thoiry et les musiciens de l'Académie de Ballets et Orchestres.

Une cérémonie citoyenne sous le signe de l'émotion

Depuis 2015, une cérémonie citoyenne est organisée par la commune de Jouars-Pontchartrain. Elle mêle Empreintes citoyennes, la remise des médailles du travail, des médailles d'honneur régionales, départementales et communales ainsi que la mise à l'honneur des jeunes sportifs chartripontains méritants (depuis 2018).



L'émotion était palpable durant l'édition 2019 de la cérémonie citoyenne qui s'est tenue le samedi 16 novembre.

Yvette Poiré, Chartripontaine de longue date, décédée récemment, a été mise à l'honneur par un clou urbain, implanté rue Sainte-Anne et dévoilé en présence de son fils, Philippe, et de sa belle-fille, Aurélie. Une fois l'inauguration du clou urbain terminée, les convives ont rejoint la mairie où Véronique Boone, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, a tenu un discours poignant sur le parcours de Madame Poiré. Philippe Poiré a ensuite pris la parole, en son nom et celui de son frère, Jean-Marie Poiré, célèbre cinéaste français. Ce discours très émouvant, rempli d'anecdotes et de plaisanteries sur sa famille, a été un magnifique hommage rendu à leur mère, Yvette.

La suite de la cérémonie a mis à l'honneur les médaillés du travail. Le Maire et les élus présents ont récompensé Madame Isabelle Torpe (Médailles Argent et Vermeil - 20 et 30 ans) et Messieurs Sylvain Deshogues (Médaille Argent - 20 ans) et Jean-Pierre Luce (Médailles Vermeil et Or - 30 et 35 ans). Puis, ce sont quatre agents du personnel communal qui ont été récompensés pour

leur engagement dans le service public par une médaille d'honneur régionale, départementale et communale : Mesdames Anne-Gaëlle Biron (Médaille Argent - 20 ans) et Elvira Neto (Médaille Or - 35 ans) et Messieurs Christian Samson (Médaille Argent - 20 ans) et Didier Merlin (Médaille Or - 35 ans).

Pour clôturer cette cérémonie citoyenne,

huit jeunes sportifs ont été récompensés pour leurs brillants résultats lors de compétitions régionales et nationales cette saison. Ils ont reçu un diplôme du mérite sportif et deux places de cinéma en cadeau.

Équitation

- Horse Ball : Constance Carlier, Léo Lahmi, Malo Morin, Robin Morin et Lise Sébastien
- Saut d'obstacles : Maelys Hebrard et Lou Lahmi

Judo

- Damien Negotti
- Un mérite sportif d'honneur a également été décerné à Michel Roux, fondateur du Club des Arts Martiaux de Jouars-Pontchartrain qu'il anime et dirige depuis 50 ans.

Cette valse d'émotions et de récompenses a laissé place à un cocktail convivial, un moment de partage et d'échange, idéal pour achever cette cérémonie en beauté.

Yvette Poiré

Yvette Poiré, chartripontaine mise à l'honneur cette année par un clou urbain, était une femme entourée par la nature et le cinéma.

Elle était la belle-fille du flûtiste, compositeur et chef d'orchestre Philippe Gaubert. Ce dernier a ancré la famille à Jouars-Pontchartrain en y achetant une maison de campagne, *La Grande Haie*, à la Richarderie. Yvette Poiré a connu son mari très jeune, Alain Poiré, immense producteur de cinéma avec plus de 250 films parmi lesquels *Les Tontons flingueurs*. Après s'être mariés à 20 ans, ils ont eu trois enfants, Philippe, Patrice et Jean-Marie. Ce dernier est un célèbre cinéaste français ayant notamment réalisé *Les Visiteurs*.

Leur maison à la Richarderie, Yvette Poiré l'adorait, avec les cent roses qui l'accompagnaient. Ses enfants gardent, aujourd'hui encore, des souvenirs de cet endroit idyllique. Yvette Poiré a œuvré pour la commune. Cette femme généreuse a fait des dons à l'hôpital Saint-Louis et à la paroisse. Elle aimait écrire et a constitué des albums précieux pour la famille. Elle aimait les gens d'ici et appréciait vivre à Jouars-Pontchartrain.



Révision du PLU : ce qu'il en est réellement

- deux réunions publiques ;
- une semaine supplémentaire à l'enquête publique ;
- une exposition supplémentaire permettant d'informer au mieux les Chartripontains.

Elle a également reçu régulièrement en mairie les présidents des associations locales de défense de l'environnement.

Enquête publique

Après avoir été sollicitée par le commissaire-enquêteur, la Municipalité a fait preuve d'écoute en intégrant les observations du Préfet et de certaines personnes publiques associées en modifiant les Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir les tableaux ci-dessous).

Suite aux réponses de la commune, le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable de même que les personnes publiques associées l'avaient fait précédemment.

Par ailleurs, pour répondre au souhait des riverains, il a été retiré du PLU l'espace réservé n° 6 (liaison Rue de Coignières-Rue de la Dauberie) pour le passer en espace boisé classé, le rendant ainsi inconstructible.

Pour répondre aux enjeux environnementaux et garder le caractère rural de Jouars-Pontchartrain, les espaces du Fond de Bienval Nord

et Sud ainsi que le Ruchot, initialement prévus dans la ZAC, ont été reclassés en zone naturelle N.

Ce sont donc 50 000 m² qui ont été rendus à la nature préservant ainsi les couloirs de biodiversité.

À la demande de la commune, les associations de défense de l'environnement ont travaillé à recenser sur l'ensemble du territoire communal les arbres dits « remarquables ». Ce plan « arbres », qui reste à compléter, sera un outil de référence dans le cadre de l'urbanisation de la commune.

Afin de préparer l'avenir en matière d'infrastructures routières et de désengorger la route du Pontel et la route de Paris, nous avons obtenu dans le permis de réhabilitation du château la construction d'une nouvelle route entre la rue de la Cimballa et la rue Sainte-Anne. Ceci permet, de plus, de sécuriser le périmètre des écoles et des équipements sportifs.

Pourquoi la révision du PLU ?

Trois objectifs :

- sortir de l'état de carence et retrouver notre liberté d'attribution et de préemption en respectant l'obligation d'avoir 350 logements locatifs sociaux supplémentaires dans une mixité 50/50 ;
- intégrer au PLU les nouveaux enjeux environnementaux afin de préserver le caractère rural de Jouars-Pontchartrain ;
- préparer l'avenir pour accueillir les nouveaux habitants dans un parcours résidentiel permettant à nos jeunes de se loger sur la commune et à nos anciens d'y rester.

Les différentes phases de consultation de la révision du PLU

La révision du PLU est soumise à un certain nombre d'obligations réglementaires :

- la consultation des personnes publiques associées ;
- une réunion publique de concertation ;
- une exposition en mairie ;
- une enquête publique avec mise à disposition des moyens d'expression des habitants.

En plus de ces obligations, la Municipalité a fait le choix d'ajouter :

En conclusion...

- 50 nouveaux logements par an sur 15 ans ;
- Abandon de la voie ER6 à la Dauberie ;
- Nouvel axe de circulation routière ;
- 50 000 m² restitués en zone naturelle ;
- Protection des arbres et des couloirs de biodiversité ;
- Avis favorable de l'ensemble des personnes publiques associées et du commissaire-enquêteur.

DÉJÀ EN COURS

LIEU	SOCIAUX	ACCESSION
Butte à Madame 2	31	0
Ferme de la Tuilerie	10	30
Château	18	48
40 route de Paris	15	20
Fosse rouge	22	0
Porte d'Andin	23	23
Rue Saint-Louis	22	0
52 route de Paris	11	0
120 rue de Montfort	18	0

OAP À VENIR

LIEU	SOCIAUX	ACCESSION
Fontaines	57	56
Fond de Bienval Nord	30	0
La Bonde	70	70
Ferme d'Ergal	10	10
Rue de Neauphle	27 + 63 existant	90
Porte d'Andin Ouest	13	17

AU FINAL

SOCIAUX	ACCESSION
377	364
51 %	49 %

Soit 50 logements / an sur 15 ans

Pour mémoire, de 2012 à 2018, réalisation de 358 logements soit 51 logements/an.

Vidéoprotection : la sécurité sous tous les angles

L'installation de la vidéoprotection, projet mené par le Conseil départemental, est en cours sur la commune. Depuis début novembre, huit caméras de surveillance sont en service sur les quatorze prévues.

L'objectif de la captation de ces images est multiple : surveillance des équipements communaux, des voies de circulation et de l'espace public en général. Les caméras de surveillance permettent, en outre, de repérer et de lutter contre les différentes incivilités quotidiennes. Elles sont un réel atout en termes de sécurité publique.

Le poste de visionnage, installé dans les locaux de la police municipale, permet de recueillir toutes les informations nécessaires pour retracer les infractions et les délits. Toutefois, pour des raisons de protection de la vie privée, les images ne sont pas visionnées en permanence par un agent mais uniquement en cas de nécessité. La gendarmerie peut également

faire des réquisitions judiciaires afin d'exploiter des images de la vidéoprotection dans le cadre de ses enquêtes. Le matériel mis en place étant précis, la caméra du gymnase Phélypeaux couvre quatre angles périphériques différents par exemple, c'est un véritable avantage pour la sécurité des Chartripontains.



Sécurité



Une nouvelle zone 30 sur la commune

Depuis le 20 septembre 2019, la vitesse dans la rue de la Dauberie, à Jouars-Pontchartrain, est limitée à 30km/h.

Dans le cadre des mesures prises ou restant à prendre pour limiter les nuisances (vitesse, bruits, incivilités automobiles...), la rue de la Dauberie est transformée en « zone 30 » sur toute sa longueur.

Ce changement fait suite à une proposition formulée en réunion publique.

Rappel : élagage obligatoire !

Les haies, arbustes et arbres qui empiètent sur le domaine public doivent être élagués par les riverains. Des problèmes d'élagage gênant fortement la circulation des poids lourds et des bus ont été signalés sur la commune, notamment rue de la Dauberie.

L'élue en charge des transports et les responsables de la police municipale et de la voirie se sont rendus sur place et ont même fait un tour en bus pour constater l'étendue du problème. Ces véhicules sont obligés à certains endroits de rouler au milieu de la chaussée !

La commune rappelle que les haies donnant sur le domaine public routier ou

ses dépendances (trottoirs) ne doivent pas entraver la circulation des véhicules comme celle des piétons, ni obstruer les mâts d'éclairage public ou les panneaux de signalisation routière.

En cas d'absence d'entretien, la mairie peut se substituer au riverain défaillant mais les frais restent à sa charge.

Les riverains doivent obligatoirement



élaguer leurs arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques mais aussi privées.

Plus d'informations sur la réglementation en vigueur ?

Rendez-vous sur le site de la commune rubrique « Ville pratique »



De nouveaux jeux à l'école maternelle !

Les élèves de la maternelle vont avoir le plaisir de profiter de quatre nouvelles structures de jeux.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, la commune a remplacé les anciens jeux de la cour de récréation. Deux des quatre nouveaux jeux ont été installés fin 2019 tout comme un nouveau sol amortissant. Les deux autres jeux ont été implantés

pendant les vacances de Noël.

Les enfants de la maternelle disposent de quatre structures flambant neuves, permettant à un plus grand nombre d'enfants d'en profiter simultanément.

Charte Qualité « Plan Mercredi » bilan du premier trimestre d'application

Les quatre axes de la Charte Qualité du « Plan mercredi »

1. L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements (continuité éducative)
2. L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
3. L'ancrage du projet dans le territoire
4. La qualité des activités

La continuité éducative

- Les équipes d'animations ont intégré dans leurs projets pédagogiques les axes des projets d'écoles. En élémentaire, la directrice de l'accueil de loisirs a présenté les actions qui pouvaient être mises en place dans le cadre de la « continuité éducative » lors d'un conseil des maîtres.
- Deux animateurs accompagneront les classes de CP lors de leur semaine « classe cirque » au mois de mai 2020.

L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants

Comment favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ?

- La participation aux activités périscolaires des enfants en situation de handicap est étudiée à chaque demande d'inscription afin de trouver la meilleure solution par rapport au type de handicap. À ce jour aucun enfant n'a été refusé au titre de son handicap.
- Plusieurs animateurs ont bénéficié de formation sur l'accueil d'enfants en situation de handicap. Le bénéfice a déjà été ressenti sur la qualité de prise en charge des enfants de la classe ULIS sur le temps de pause méridienne.

L'ancrage du projet dans le territoire

- Le projet de lieu de découverte de la biodiversité, en partenariat avec le CHEP, a avancé. En juin dernier, quatre classes ont pu bénéficier d'une première visite guidée par des élèves de BTS Gestion et Protection de la nature 1^{ère} année. Deux autres visites sont prévues, l'une en février et l'autre en juin, dans le but de faire découvrir aux enfants l'évolution de la biodiversité sur deux saisons différentes.
- Des projets sportifs ou culturels vont être élaborés par les accueils de loisirs

en partenariat avec certaines associations volontaires et/ou les services municipaux.

- Depuis près d'un an, des réunions régulières ont été mises en place entre le Maire, les représentants des fédérations de parents d'élèves et les directeurs d'accueils de loisirs. Elles ont permis d'aborder et de solutionner plus facilement certains sujets.

Le développement d'activités éducatives de qualité

- L'accueil d'animateurs stagiaires en alternance permet à la commune d'avoir une continuité dans le professionnalisme de ses équipes et de respecter les taux d'encadrement.
- La commune attachait déjà beaucoup d'importance à la valeur éducative des animations proposées durant les accueils de loisirs. Désormais, ces actions devront être intégrées dans des projets ayant des compétences transversales impliquant les animateurs, non seulement sur l'action mais aussi sur la création, afin qu'ils aient une vision plus globale de leurs actions éducatives.

Avez-vous déjà entendu parler de la loi EGalim ?

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, définitivement votée le 2 octobre 2018 à l'Assemblée Nationale, a été promulguée le 1^{er} novembre 2018. Cette loi est issue des États généraux de l'alimentation (EGalim) qui se sont déroulés du 20 juillet au 21 décembre 2017. La loi « EGalim » impose une série de nouvelles obligations à la restauration.

Objectif « zéro plastique » à la cantine

Dès janvier 2020, les plastiques sont bannis de la cantine pour le service et, en 2025, pour la cuisson et la réchauffe. Ainsi, la commune a acquis courant octobre de la vaisselle, notamment des bols, pour un montant de 2 340 €.



Des menus végétariens à titre expérimental

La restauration scolaire, de la maternelle au lycée, peut proposer au moins un menu végétarien par semaine depuis le 1^{er} novembre 2019. À compter du 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (CCCY), dont fait partie

Jouars-Pontchartrain, impose la loi sur les menus végétariens à ses communes membres. Les cantines scolaires décideront, avec la CCCY, des menus végétariens proposés. Pour ce faire, les équipes de cuisine seront formées aux repas végétariens afin d'apprendre à élaborer ce type de repas à partir d'ingrédients comme les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots...).

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2020

Scolaire

Si votre enfant n'est pas encore scolarisé à Jouars-Pontchartrain ou s'il est né en 2017, il est temps de l'inscrire pour la rentrée de septembre 2020.

Pour procéder à son inscription, il vous faudra vous présenter au service Scolaire de la mairie du 6 janvier au 28 février 2020, aux heures d'ouverture, muni :

- de votre livret de famille (original et copie) ;
- d'un justificatif de domicile (original et copie) ;
- du carnet de santé de l'enfant à inscrire (original et copie des pages vaccinations) ;
- en cas de divorce, du dernier acte de

jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants ;

- de votre n° CAF.

Vous devrez également remplir une fiche de pré-inscription, téléchargeable sur le Portail Familles ou disponible au service Scolaire lors de l'inscription.

Rappel :

Pour le passage de Grande section de maternelle vers le CP, une pré-inscription est obligatoire en mairie.

Dans tous les cas, une fois la préinscription en mairie effectuée, vous devrez prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école concernée (maternelle Hélène Boucher ou élémentaire Jacques Prévert) pour finaliser l'inscription scolaire de votre enfant.

Contacter le service Scolaire :

1, rue Sainte Anne 78760

Jouars-Pontchartrain

01 34 91 01 01

scolaire@jouars-pontchartrain.fr

Les nouvelles du service Jeunesse...

La vie de la Villa Jeunes

La Villa Jeunes est ouverte du lundi au vendredi, de 16h00 à 18h30, sauf le mercredi de 12h30 à 19h00 (possibilité de manger à la salle avant les activités sportives de club ou d'AS). Des ateliers culinaires, des sports collectifs (basket, foot, hand au city stade) et la création d'un p'tit journal y sont proposés !

Des activités artistiques sont organisées tous les mardis soirs : du dessin sur tous supports et formats géants, tous styles de peinture (bombes, pinceaux, aquarelles...), de la sculpture (terre, polystyrène...) de la décoration sur tous supports (tee-shirts, coques de portables, porte de chambre...). Tous les vendredis soirs, les activités sportives sont à l'honneur : parcours Yamakasi, musculation outdoor, initiation aux sports de combat et self défense...

Programmation culturelle

Cette année une programmation culturelle semestrielle, destinée aux adolescents fréquentant la Villa Jeunes, est proposée afin de leur faire découvrir de nouveaux

sports peu médiatisés (matchs de foot féminin, handisport...) ainsi qu'une ouverture culturelle vers de nouveaux loisirs (théâtre, matchs d'improvisation...).

Séjour sports de mer dans le Finistère

Le centre nautique du Postofor, en Bretagne, situé dans un écrin de verdure à deux pas de la mer, hébergera les jeunes pendant cinq jours, du 26 au 31 Juillet 2020. Catamaran, voilier collectif, planche à voile, kayak de mer, stand up Paddle seront proposés à la demi-journée.

L'autre demi-journée sera consacrée à la découverte de la culture bretonne, de ses paysages, de ses vagues et de son ciel.

Des réunions d'information et de construction du séjour seront proposées aux jeunes qui souhaiteront adhérer à ce projet.

Junior Association

La Villa Jeunes aimerait solliciter les jeunes dans l'investissement et la création d'une Junior Association leur permettant ainsi d'être acteurs de leurs loisirs (autofi-

nancement de leurs projets séjours, organisation de manifestations et actions à des fins solidaires et humanitaires... et bien plus encore !).

Les Juniors Associations existent depuis 1998 et permettent aux jeunes, dès 11 ans et jusqu'à leur majorité, de mener un projet qui leur tient à cœur en toute autonomie. C'est une expérience qui leur servira autant dans leurs vies personnelle, citoyenne que professionnelle !

La Villa Jeunes est à leur disposition pour les accompagner dans cette aventure et leurs apporter plus d'informations dans la création d'une Junior Association.

Nos rencontres...

La Villa Jeunes souhaite élargir ses horizons en réalisant des projets avec d'autres structures : ateliers artistiques et informatiques intergénérationnels avec les Seniors de la Résidence Odette Chauvin, un stage avec un professeur de théâtre pendant les vacances de février, des rencontres inter-villages autour du grand jeu « Cowboy-Indien » !

BAFA

Le BAFA, c'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. C'est l'occasion d'apprendre à travailler auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées. Il ouvre les portes vers le monde de

l'animation tout en contribuant à votre propre épanouissement. Les conditions d'accès : avoir 17 ans au premier jour du stage

Stage BAFA Formation

Approfondissement :

du 8 au 13 février 2020 en externat à Jouars Pontchartrain

Stage BAFA Formation Générale :

du 15 au 22 février 2020 en externat à Jouars Pontchartrain

Renseignements

Téléphone : 01 34 89 93 22

ou 06 08 91 45 12

fdfr.78@mouvement-rural.org



Neptune
d'Antoine
Coysevox

Le lundi 18 novembre, à Drouot, sous la houlette de maître Rémy Le Fur, 350 pièces courantes ont été dispersées : tableaux, sculptures, mobilier...

La vente prestigieuse du lendemain, 19 novembre, à Sotheby's a donné lieu à l'impression d'un catalogue pour valoriser « la collection du château de Pontchartrain » : sculptures, tableaux... rappelant le raffinement des illustres propriétaires qui s'y sont succédé de 1609 à 1781 : cinq générations de Phélypeaux, Paul, Louis I^{er}, Louis II le Chancelier, Jérôme puis Jean-Frédéric.

Paul Phélypeaux achète Pontchartrain en 1609 à Jean-Frédéric qui fait construire la ville de Pontchartrain en 1755. Ce dernier meurt sans descendance léguant Pontchartrain à sa nièce Diane, épouse du duc Timoléon de Cossé-Brissac. Le château et ses terres sortent alors de la famille, rachetés en 1801 par Claude Carvillon Destillières, qui fait une fortune considérable en tant que chef de la Bande Noire. Puis, la propriété passe à sa fille Aymée, épouse du comte d'Osmond. Le château est ensuite vendu au comte prussien Henckel Von Donnersmark, protecteur puis mari de Thérèse Lachmann, dite La Païva. En 1888, c'est « l'homme le plus riche du monde », Auguste Dreyfus, qui devient propriétaire du château. Il est l'époux de la marquise de Villahermosa dont l'art de vivre à Pontchartrain est digne d'une cour royale. Leurs descendants vendent le domaine en 1934 à la famille Lagasse.

Parmi les 45 œuvres d'art mises en vente se trouve le buste de Neptune, attribué à l'atelier d'Antoine Coysevox (1640-1720), sculpteur favori de Jules Hardouin-Mansart. Ce buste trônait dans le salon octogonal, classé Monument Historique, appelé aussi salon tréflé, et qui est l'ancienne chapelle du château. La représentation de Neptune sous forme

PATRIMOINE

Château de Pontchartrain

œuvres d'art à l'encan

En fin d'année 2019, les anciens propriétaires du château de Pontchartrain ont décidé de se démunir de toutes les œuvres d'art et du mobilier du château, en prévision de sa vente. D'abord par une vente au château, ouverte à tout public. Cela a donné l'occasion à beaucoup de Chartri-pontains d'entrer pour la première fois dans le château. Puis des ventes se sont succédé à Paris : ventes publiques à Drouot et à Sotheby's.

de buste, relativement rare, suggère qu'il pourrait s'agir d'une commande privée de Louis II Phélypeaux, lorsqu'il devient secrétaire d'état à la Marine, de 1690 à 1699. Il a été vendu 372 000 €.

Deux autres œuvres remarquables ont été mises en vente, des tableaux de Pierre-Denis Martin, dit Martin des Gobelins, élève de Van der Meulen. Ces deux grands tableaux représentent le château de Pontchartrain et son parc au temps de Le Nôtre et sont d'une précision remarquable, de véritables œuvres topographiques. Ils sont l'illustration de l'ultime œuvre de Le Nôtre à qui Louis II de Pontchartrain a confié la création de son parc et la réalisation de la plus longue perspective (13 kilomètres) jusqu'à La Queue lez Yvelines. Ils attestent avec minutie de la splendeur de cet écrin de verdure qui entourait le château au début du XVIII^e siècle. L'artiste s'est attaché à retranscrire avec précision et exactitude chaque allée, chaque bosquet... Une des vues du château est agrémentée par une scène de quelques cavaliers dont deux pourraient représenter le commanditaire des jardins, Louis II de Pontchartrain, accompagné de Le Nôtre lui-même. Ces deux œuvres représentent un témoignage exceptionnel de ce qu'ont pu être les jardins de Pontchartrain. Elles ont été vendues 212 500 €.

Parmi les autres œuvres mises en vente se trouvent un plan du château et du parc de Pontchartrain au XVIII^e siècle, des manuscrits comportant les comptes et recettes du château de Pontchartrain appartenant à la marquise de Païva, des tableaux du XVII^e siècle, portrait de Jean Villain, des tableaux de Claude-Joseph Vernet : « Tempête avec un naufrage » (vendu 14 3750 €) et « le banquet interrompu » (vendu 38 750 €), « Intérieur de cuisine » de Frans Snijders (vendu 50 000 €), des marines du XVII^e siècle, une sculpture de « Jeune faune et bacchante » de Georges Jacquot (vendue 212 500 €),

« Panthère marchant » de Pierre Leroy-Hersant (vendu 50 000 €), un buste de Louis II de Bourbon, dit le Grand Condé, de Jean Racine, le profil de Louis XV, « Vénus accroupie », « Diane » de Houdon...

Le même jour, toujours à Sotheby's Paris, avait lieu une vente « Excellence », vente sélective, qui a lieu une fois par an à Paris et qui présente des lots choisis pour leur exceptionnelle qualité et leur rareté. À cette vente figuraient deux éléments venant du château de Pontchartrain : un lustre en bronze doré et verre taillé d'Europe du nord datant de 1800 (vendu 47 550 €) et un lit, attribué à Jacob-Desmalter, l'ébéniste de l'empire qui a mis au goût de l'époque l'emploi de l'acajou, orné de bronzes dorés de Thomire. Le mobilier de style gothique, encore appelé « à la cathédrale » ou « à la Troubadour », de l'hôtel parisien d'Aymée Destillières, marquise d'Osmond, châtelaine de Pontchartrain, a été aussi commandé à Jacob-Desmalter et deux chaises de cette époque sont actuellement exposées au musée des Arts Décoratifs.



Pierre-Denis Martin : deux vues du château de Pontchartrain avec jardins dessinés par Le Nôtre



Vente du buste en bronze de Paul Phélypeaux

Culture

Le hasard a voulu que le 20 novembre à Drouot soit mis en vente le buste de Paul Phélypeaux, buste conservé depuis 400 ans par les descendants de cette illustre famille.

Ce buste inédit, attribué à Francesco Bordonì (1574-1654), a créé l'événement dans le marché de l'art.

Ce portrait de Paul Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, a marqué 3048000€, sous le marteau de maître d'Ouince, commissaire-priseur, associé de la maison de vente De Baecque et Associés à Drouot. Ce buste est exceptionnel car seule une dizaine de portraits de grands dignitaires, rois ou ministres, en bronze du XVII^e siècle sont parvenus jusqu'à notre époque. C'est la première fois qu'un buste en bronze de cette période passait aux enchères. Ce buste raconte la grande histoire de France et à travers elle, celle de Pontchartrain. C'est un collectionneur privé qui a emporté les enchères.

Paul Phélypeaux de Pontchartrain : le portrait d'un grand homme d'État

Ce chef d'œuvre représente une découverte importante pour l'histoire de l'art. Il a permis de mettre en lumière Paul Phélypeaux de Pontchartrain qui a servi trois rois : Henri III, Henri IV et Louis XIII ainsi que la régente Marie de Médicis. Il permit de stabiliser le pouvoir après l'assassinat d'Henri IV et de maintenir la paix. Il a écrit ses propres « Mémoires » et Charles Perrault a publié la première biographie de ce personnage illustre.

Paul Phélypeaux et Pontchartrain

En 1605, Paul Phélypeaux épouse Anne de Beauharnais, d'ancienne noblesse. Paul Phélypeaux achète le château de Pontchartrain en 1609 « entouré de 17 arpents » (8 hectares et demi). À partir de là, le nom de Pontchartrain va être connu dans le monde entier.

Il fait construire une chapelle (actuel salon tréflé), consacrée le 10 août 1616. En 1614, il achète les terres de Godemaine à Chevalmort. En 1616, il achète Chennevières et Chambort (Ergal)...

La fièvre pourpre (probablement la scarlatine) décime l'armée royale lors du siège de Mautauban où il accompagne le roi. Paul Phélypeaux tombe malade et meurt à Castel-Sarrasin, le 21 octobre 1621.

Son épouse, Anne de Beauharnais reste seule avec les quatre enfants qui survivent des neuf qu'elle a eus. Le 17 novembre 1621, un acte de concession est signé autorisant Anne de Beauharnais, sa veuve, à réaliser les travaux du monument funéraire pour lequel le buste est commandé dans la chapelle des Trépassés dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois.

Anne de Beauharnais est une femme de tempérament qui administre son domaine, qui est alors de 100 hectares, et le fait grandir, arpent par arpent. Elle fait construire une chapelle seigneuriale dans l'église de Jouars. On pouvait voir jusque dans les années 1970, le buste en plâtre de son époux dans cette chapelle au sud de l'église. Avec l'aide de son fils Louis, elle agrandit le domaine, en acquérant la ferme de l'Orme et celle des Mousseaux en 1652. Au château, elle a son jardin clos, appelé alors jardin du parterre, planté d'arbres fruitiers avec des allées délimitées par des palissades entre lesquelles se trouve un jardin potager. On peut s'imaginer ces parterres à la mode de l'époque mêlant fleurs, légumes, herbes aromatiques et plantes médicinales dont la mosaïque évoque une symbolique : amour, amitié, fidélité. Elle meurt en 1653.

Et pendant 400 ans ?

D'abord dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois, le buste rejoint le domaine seigneurial de Pontchartrain dans les années 1690. Il est exposé au milieu de la collection de Louis II et apparié avec un buste d'Henri IV, dans la fameuse galerie, classée Monument Historique (c'est là qu'a été tourné le film Marie-Antoinette de Sophia Coppola).

Jusqu'en 1714, il fait partie de la collection de Louis II Phélypeaux, comte de Pontchartrain puis de ses successeurs: Jérôme, Jean-Frédéric, Diane, Adélaïde de Cossé-Brissac, épouse de Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart (mort en 1812) puis par descendance. Jusqu'à la vente du 20 novembre, l'œuvre a



Buste en plâtre conservé dans l'église Saint-Martin de Jouars jusqu'en 1970 environ



Buste en bronze à patine brune sur piédouche en marbre bleu turquin

toujours appartenu aux descendants des Phélypeaux de Pontchartrain.

De Francesco Bordonì (1574-1654), cette fonte remarquable incarne les valeurs d'humilité et de droiture de son modèle. Des analyses scientifiques, techniques et des recherches historiques ont amené le cabinet d'expertise à attribuer ce bronze virtuose à Francesco Bordonì, artiste d'origine florentine, devenu sculpteur officiel du roi de France.

« L'homme à la physionomie altière, à une quarantaine d'années, il porte les cheveux courts et la barbe. Sa mise est composée d'un costume sobre et courant pour ce début du XVII^e siècle, un gilet ou pourpoint sans doute de soie dit "à crevées" et une fraise dite "molle ou à la confusion"... Le sculpteur fait preuve de probité et n'a pas omis d'indiquer un grain de beauté sur la joue gauche et une légère dissymétrie des paupières... L'ensemble de la physionomie dégage une forme de gravité sereine, une autorité posée et déterminée... Le sculpteur a manifestement réalisé le portrait d'un homme d'état, bien loin de celui d'un intrigant de cour. Il nous propose l'image d'un homme responsable, réfléchi et modéré. »

Il est regrettable que les musées français comme le Louvre ou Versailles ne se soient pas positionnés pour l'achat de ces œuvres. Les documents et plans du XVIII^e siècle, mis en vente et intéressants pour l'histoire du château et de ses propriétaires, ont été heureusement préemptés par le service départemental des Archives, leur permettant d'être préservés dans des conditions optimum et mis à disposition de tous les historiens et chercheurs.

« Così Fan Tutte »

l'opéra vous ouvre ses portes !

La compagnie lyrique *I Giocosi* se produira, le samedi 18 janvier 2020 à 17h00, au foyer rural de Jouars-Pontchartrain, dans une adaptation d'un opéra réaliste de Mozart : « *Così Fan Tutte* ».

durant leur absence ? Un stratagème est alors élaboré afin de tester la fidélité des deux jeunes femmes...

Distribution des rôles

Fiordiligi : Lira Milla
Despina : Zoé Gosset
Dorabella : Julie Prayez
Don Alfonso : Daniel Ottevaere
Ferrando : Ferguson Garde-Chevalier
Guglielmo : Mathias Guillaumond-Kopytto

Cette première production d'*I Giocosi*, mise en scène collégialement avec piano et des moyens simples, entend s'appuyer sur la crédibilité des personnages, interprétés par six artistes d'âges et d'expériences de carrière très différents.

Il en résulte une énergie communicative et porteuse, propre à initier le plus grand nombre aux saveurs de cet irrésistible Opéra Buffa !

La compagnie I Giocosi

Créée en 2017, la jeune compagnie lyrique *I Giocosi* a la volonté de conquérir de nouveaux publics, de faire découvrir l'opéra et ses richesses au plus grand nombre, de faire aimer cette musique qu'elle adore. « *Così Fan Tutte* » est la première création de la compagnie et a déjà été jouée devant plus de mille spectateurs lors de plusieurs représentations en France et en Europe.

La commune est ravie d'accueillir

I Giocosi afin de vous proposer cette soirée musicale et culturelle incroyable.

Réservations :

Remplir le bulletin de réservation (téléchargeable sur le site de la ville). Ajouter le règlement (en espèces ou par chèque à l'ordre d'*I Giocosi*). Glisser le tout dans une enveloppe.

• **à la médiathèque**

Déposer l'enveloppe aux horaires d'ouverture dans l'urne prévue à cet effet.

• **ou par voie postale**

Envoyer l'enveloppe à l'adresse suivante :
 Monsieur Emmanuel Ader
 37, rue de la Richarderie
 78760 Jouars-Pontchartrain

La réservation sera confirmée par courriel et les places seront à retirer à l'accueil le soir de la représentation.

Renseignements :

Médiathèque
 Téléphone : 01 34 89 27 27
 Mail : mediatheque@jouars-pontchartrain.fr

Tarifs :

Plein : 15 €
 Réduit (-18 ans) : 10 €
 Entrée libre : enfants de 9 ans et moins
 Fêtes : 20 € (place envoyée sous forme de bon décoré)
 Spectacle conseillé à partir de 6 ans



« *Così Fan Tutte* », opéra créé en 1790 au Burgtheater de Vienne, est le deuxième grand opéra réaliste de Mozart. Il dépeint la société fréquentée par Mozart à l'époque. C'est à cause de cet aspect réaliste que cet opéra tomba presque dans l'oubli au cours du XIX^e siècle. Ce sont les siècles suivants qui remirent dans la lumière « *Così Fan Tutte* » en lui rendant son succès triomphal.

Cet opéra comique et réaliste dévoile les spécificités relationnelles de l'époque, en mettant en scène deux jeunes officiers avant leur départ pour le régiment.

Le sujet prédominant ?**La fidélité des femmes.**

Un pari est lancé entre les deux soldats et un ami, Don Alfonso. Les promesses des amis officiers leur resteront-elles fidèles

Agenda culturel de janvier à avril 2020

DATE	ANIMATION	PUBLIC
Samedi 11 janvier 15h30-16h30	Atelier créatif : Création de petites bêtes avec du matériel de récupération - Animé par la bibliothécaire Mélanie	3-5 ans
Samedi 18 janvier 14h30-17h00	Atelier créatif : Arbres de vie - Animé par la lectrice Martine Goetz	Adultes et jeunes dès 9 ans
Samedi 25 janvier 15h00-16h00	Spectacle Madame Kamishibai : Proposé par la bibliothécaire Marie-Pierre	4-6 ans
Samedi 8 février 15h00-17h00	Atelier créatif : Autoportrait à la manière de Klimt	7-10 ans
Samedi 7 mars	Atelier créatif : Animé par la bibliothécaire Mélanie	Tout public
Samedi 21 mars 14h30-16h30	2^e atelier collectif sophrologie-relaxation antistress : Animé par la sophrologue Martine Barascud	13-18 ans
Samedi 4 avril 14h30-16h30	3^e atelier collectif sophrologie-relaxation antistress : Animé par la sophrologue Martine Barascud	13-18 ans

Programmation non exhaustive

Ces événements se déroulent à la médiathèque. Ils sont gratuits mais la **réservation est indispensable** auprès de la médiathèque au 01 34 89 27 27.

Le Jour de la Nuit

succès exceptionnel, soirée magique

Il faisait très doux, le samedi 12 octobre 2019 en début de soirée, mais ce n'est pas la seule raison du succès exceptionnel de la déambulation artistique qui a rassemblé plus de 300 personnes à Jouars-Pontchartrain, soit le double de l'édition 2017 ! Ce qui a contribué à la réussite de ce moment, c'est l'investissement de la commission Culture. Celle-ci a su fédérer les intervenants de cette soirée pluridisciplinaire : associations, compagnies professionnelles et d'amateurs et particuliers : un moment par et pour les Chartripontains !



Devant le foyer rural, à 20h00, les visiteurs sont arrivés : familles, couples, adultes, enfants... La pleine lune était au rendez-vous et a guidé les spectateurs-visiteurs pendant les trois heures qu'a duré cette déambulation artistique, entre lieux publics et jardins privés, entre musique, danse et théâtre. L'ambiance était sereine, douce, le public conquis. La communion était palpable, chacun a profité pleinement de cette soirée qui a eu quelque chose de magique.

En plus d'évoquer la nuit, cette balade nocturne était marquée par le thème du loup. Le loup est très présent dans la toponymie de Jouars-Pontchartrain : Saut du loup, Parc aux loups, Brèche du houx, Bois de Pinceloup, Vallée du loup mort... Plusieurs mois de recherches historiques, menées par la commission Culture et Patrimoine, ont été nécessaires pour construire les textes, le fil conducteur, les saynètes.

Des animations culturelles ont été proposées tout au long du parcours : extraits de « Pierre et le Loup », projection, théâtre d'ombres, chant, quatuor à cordes, pages d'histoire de la commune, danse

contemporaine... Elles sont le résultat d'un travail partagé entre les associations, les compagnies et les particuliers ayant pris part au projet, sous la houlette de la commission Culture.

Le Jour de la Nuit à Jouars-Pontchartrain est né de la volonté de sensibiliser les Chartripontains à la nature, avec la traversée de sentes et de jardins privés d'une grande richesse environnementale, et à la pollution lumineuse. Beaucoup se rappelleront de l'émotion ressentie lorsque les 300 visiteurs ont éteint en même temps leur source lumineuse et (re)découvert la beauté d'un ciel étoilé et de la pleine lune. *À noter ! Pour des raisons de sécurité, il n'était malheureusement pas envisageable, le temps d'une seule soirée, de couper l'éclairage public.*

La commune de Jouars-Pontchartrain remercie tous les intervenants qui ont participé à rendre ce moment inoubliable pour les visiteurs :

- Mesdames et Messieurs Gautier et Barlet pour l'ouverture de leurs jardins,
- La Compagnie du Théâtre de la Cavale avec Alain Béziel (comédien), Marie Béziel (création et interprétation du théâtre

- d'ombres) et Anne Pelras (comédienne),
- Le Conservatoire de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain (les professeurs : Pablo Bravo, Romane Charles, Clément Smadja, Yann Pannaux, Philippe Peyron, l'auteur-compositeur et interprète Emmanuelle Roche, une cinquantaine d'élèves : batucada, atelier danse et chorale enfants...),
- Brigitte Renard et l'ensemble du Chœur Saint Martin,
- La Compagnie de danse « Sauvage comme une image »,
- Les comédiens amateurs : Catherine Bourgasser, Corinne Brillié, Marie-Paule Le Faucheur et Manuela Carteret,
- Léonie Lucioti dans le rôle du Chaperon Rouge,
- Jean-Pierre Bianchi dans le rôle du Loup,
- Les guides et bénévoles ayant encadré la déambulation,
- Les services techniques de la commune et l'équipe technique du CMDJP,
- La commission et le service Culture de la commune pour la coordination.

Une exposition est en cours, depuis le 10 janvier, à la médiathèque. Elle réunit des photos de l'événement et des textes déclamés durant la déambulation.

Bientôt un automate de prêt à la médiathèque !

Prochainement, après la mise en place technique et le traitement des documents, vous pourrez, si vous le souhaitez, effectuer vos transactions de documents en toute autonomie grâce à un automate mis à votre disposition dans le hall d'accueil de la médiathèque. Mais, rassurez-vous ! Vos bibliothécaires (irremplaçables) seront toujours bien présentes pour vous guider, vous conseiller ou effectuer les transactions !



Festival du Conte 2019

En octobre 2019, 213 spectateurs ont été séduits par la programmation du Festival du Conte, organisé par la médiathèque à l'attention des enfants.

Spectacles et ateliers se sont déroulés dans une ambiance enfantine. Les lecteurs ont également pu découvrir une sélection de jeux, livres et coloriages, concoctée par les bibliothécaires, qui ont plongé petits et grands dans le monde merveilleux des contes !



Le mot des spectateurs sur les réseaux...

Julie : « Un joli duo pour un super moment, pour les petits comme pour les grands ! Merci de nous avoir fait voyager et merci à toute l'équipe de la médiathèque. Un plaisir comme à chaque fois. » (à propos du spectacle « Et si... »); « Les enfants ont beaucoup aimé exprimer les émotions et



ont raconté plein de choses en rentrant ! Merci pour ce joli moment pour eux ! » (à propos de l'atelier « Dansez autour des livres »). Alba (4 ans et demi) : « Pourquoi il a fait que trois histoires ? Moi, j'en aurais voulu plus ! » (à propos du spectacle « Petits contes pour devenir grands »)

Semaine du Polar

En novembre dernier, une semaine a été consacrée au polar à la médiathèque. Différentes animations ont eu lieu autour de ce genre littéraire. En parallèle, la médiathèque a mis à disposition, du 12 novembre au 7 décembre 2019, une sélection de romans, bandes dessinées, films et de textes audio sur ce thème.

Les trois animations qui ont été proposées ont attiré une soixantaine de personnes à la recherche de sensations fortes !

personne présente avait un rôle et un profil de personnage bien spécifique, les participants ont dû résoudre l'intrigue à l'aide des indices disséminés dans la médiathèque. Après avoir mené l'enquête, tous les personnages, dont le tueur, ont voté afin de désigner le coupable. Passé inaperçu, seule une personne est parvenue à le débusquer.

Le samedi 30 novembre, c'était au tour des enfants de jouer les enquêteurs. Il a fallu retrouver Hector, un petit chien soudainement disparu. Les enfants, armés de leur imagination débordante, ont créé un

vrai petit scénario grâce à des dessins de scènes de l'histoire. Fort heureusement, les jeunes détectives ont réussi à retrouver Hector qui a ensuite pu rejoindre son propriétaire.

La dernière animation, pour petits et grands, était menée par la conteuse Nathalie Leone. Elle a proposé un conte policier intitulé « Le cercueil de verre ». L'attention était essentielle pour comprendre. Les inspecteurs de tous âges ont pu relever tous les indices pour résoudre cette énigme emplies d'humour, de surprises et surtout de suspense.

Le samedi 22 novembre, il était question de résoudre une enquête pour les adultes durant une « Murder Party ». L'intrigue ? Découvrir qui était le meurtrier du PDG de Robotics. Sous la forme d'un jeu de rôle, chaque



Atelier « Fil de Fer »



Atelier du réseau des médiathèques : Ikebana



Atelier : « Bonhommes de neige »



Bébés contes



Atelier du réseau des médiathèques : « Rencontre un illustrateur » !



Journée de la Nature et du Développement Durable 2020

Environnement

Cette année, la Journée de la Nature et du Développement Durable revient pour sa 8^e édition, le samedi 25 avril 2020, au gymnase de la Bonde.

La commune organise cette journée en partenariat avec les élèves de 1^{ère} année du BTSA Gestion et Protection de la Nature du CHEP (Centre

Horticole d'Éducation et de Promotion), afin de proposer des animations et des stands en tout genre, réunissant par ailleurs de nombreuses associations, autour

de la biodiversité et de sa préservation. Cette journée est une belle occasion de sensibiliser petits et grands à l'environnement et au développement durable.



Ergal : visite du parcours de sensibilisation à la biodiversité

La Municipalité a fait l'acquisition, en mai 2018, d'une propriété boisée à Ergal. Dans une volonté de créer un parcours de découverte de la biodiversité, plusieurs chantiers ont eu lieu avec l'intervention du Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) du Tremblay sur Mauldre.

Actuellement, le parcours est en cours d'aménagement pour sa première ouverture au public, qui se tiendra, le samedi 16 mai 2020. Une série de chantiers de mise en sécurité du terrain de 17 000 m² a été réalisée. Tout est mis en œuvre pour préserver la diversité de la faune et de la flore.

Néanmoins, il faut empêcher certaines espèces invasives de proliférer comme le bambou extrait lors d'un chantier des classes du CHEP, le 12 décembre 2019.

À la finalisation du projet, en mai 2020, le terrain sera découpé en deux zones. Une zone sèche, contenant une parcelle

boisée, et une zone humide dans laquelle se trouvera une mégaphorbiaie (friche humide), ainsi qu'un verger et une mare, accompagnés de leur faune. En dernier lieu, le sentier deviendra pédagogique, grâce à des panneaux explicatifs.

En attendant l'ouverture du circuit, trois classes de l'école de Jouars-Pontchartrain vont avoir l'opportunité d'étudier les multiples spécificités de la biodiversité dans ce parcours de sensibilisation. Les classes iront le découvrir fin février, puis, elles y retourneront en juin afin d'observer l'évolution de cet espace au fil des saisons.



Sur le parcours, un arbre « chandelle » veille sur la biodiversité. « Cet arbre mort a un rôle important à jouer dans l'écosystème local : nichoir pour certaines espèces d'oiseaux, refuge pour des insectes et mammifères, développement de végétaux... » explique Irène, étudiante du CHEP.

Nous avons la chance de vivre dans une riche biodiversité, gardons la volonté de la comprendre et de la préserver pour les générations futures ! Pour cela, rendez-vous le samedi 16 mai 2020, à Ergal.

La mobilité à vélo facilitée en Île de France !

Des Vélos à Assistance Électrique en location longue durée

Afin de promouvoir la mobilité douce auprès des Franciliens, Ile de France Mobilités déploie 10 000 VAE (Vélo à Assistance Électrique) en location longue durée dans la région. Le service fonctionne avec un système de location pour une durée de six mois. L'offre comprend la mise à disposition, l'entretien et la réparation du vélo. Le tarif est très avantageux : il est de 40 € par mois pour l'utilisateur dont

la moitié peut être prise en charge par l'employeur. Le point de retrait de VAE le plus proche de Jouars-Pontchartrain se situe à La Queue les Yvelines.

Acquérir son VAE grâce à une prime de 500 € !

Si vous préférez acquérir votre propre VAE ou si vous souhaitez en acheter un à la fin de votre contrat Véligo Location, une prime d'aide à l'achat, pouvant aller jusqu'à 500 €, a été mise en place ! Pour l'achat

d'un VAE personnel et neuf, acquis après le 1^{er} décembre, vous pourrez procéder à votre demande d'aide, à partir du 20 février 2020, selon plusieurs critères d'éligibilité à retrouver sur www.iledefrance-mobilites.fr.





Le repas des Aînés 2019

Dimanche 17 novembre, les Aînés étaient réunis au foyer rural, invités par le Centre Communal d'Action Sociale, au traditionnel repas convivial de fin d'année.

Cette année, c'est l'Europe qui était à l'honneur, avec une décoration de salle et de table particulièrement travaillée. Les 230 convives, Seniors,

élus, membres du CCAS et bénévoles ont apprécié le repas de grande qualité et le spectacle en deux parties. Le Chœur Saint Martin a proposé une belle performance avant de laisser la place à l'association

Agiot Loisirs pour un spectacle musical et dansant aux notes jazzy. Un immense merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour proposer aux Chartripontains un doux moment de partage.



RÉSIDENCE ODETTE CHAUVIN

L'apéro des familles

Le 27 septembre dernier, un apéritif était organisé à la résidence Odette Chauvin afin de réunir les résidents et leurs familles pour faire connaissance et partager un moment convivial.

C'était aussi l'occasion pour l'équipe de la résidence de faire connaissance avec les familles et les solliciter pour le

Conseil de Vie Sociale. Celui-ci réunit l'équipe de la RPA, le Président du CCAS, des représentants des résidents et des familles. Il permet d'échanger sur la vie dans la résidence et autour des projets mis en œuvre en son sein.

Le repas de Noël

Une quarantaine de personnes a participé

au repas de Noël de la résidence, le 11 décembre. Résidents, membres du CCAS et bénévoles participant aux animations ont pu apprécier les animations proposées par le Chœur Saint Martin et les enfants du Conservatoire en dégustant un repas de Noël dans le restaurant, décoré pour l'occasion.



Des ateliers pour les Seniors avec le PRIF

Social

Le PRIF (Prévention Retraite Île de France), en partenariat avec le CCAS de Jouars-Pontchartrain, organise deux ateliers pour les Chartropontains de plus de 60 ans. Ils débiteront fin mars 2020.

Le PRIF, partenaire des jeunes de plus de 60 ans

Le PRIF propose une série d'ateliers consacrés chacun à un aspect du bien vivre à tout âge : la santé, l'activité physique, l'alimentation, l'aménagement du logement, la mémoire, le sommeil, la marche...

Ces ateliers sont des moments d'échange et de partage autour d'un professionnel qualifié. Ils apportent des informations précises et des conseils personnalisés pour améliorer son bien-être au quotidien et prendre confiance en soi.

Le PRIF, c'est aussi le site www.mieuxvivresonlogement.fr qui propose des conseils pratiques et concrets pour un chez-soi sûr et confortable.

Atelier Équilibre en mouvement

Bouger est bon pour la santé. Comment profiter de sa retraite pour bouger et renforcer son équilibre ?

Que faire pour entretenir sa souplesse et sa force musculaire ? L'activité physique permet d'avoir les bons réflexes et de prendre confiance en soi pour éviter les chutes.

Cet atelier, organisé en douze rencontres d'une heure à une heure trente, une fois par semaine, réunira

une quinzaine de participants pour des exercices ludiques et des conseils personnalisés afin d'améliorer son équilibre, de travailler sa coordination et d'adopter les bons gestes au quotidien.

Atelier Tremplin

À la retraite, une nouvelle vie démarre et de nouvelles questions peuvent émerger. Où s'informer ? Quelles activités privilégier pour rester en forme ? Comment diversifier ses loisirs et faire de nouvelles rencontres ? Être à la retraite ne signifie pas être inactif, au contraire. C'est le moment de prendre soin de soi, de renouveler ses activités, d'aller à la rencontre des autres et de se



lancer dans de nouveaux projets.

Destiné aux jeunes retraités (personnes à la retraite depuis 6 mois à un an et demi), cet atelier composé de six séances, sous forme de trois journées, permettra, à la quinzaine de participants, un accompagnement dans la transition de l'activité professionnelle vers une retraite active et épanouie.

Il se déroulera les lundis 20 et 27 avril et le lundi 4 mai 2020, de 9h30 à 17h00 à Jouars-Pontchartrain.

Ces stages sont animés par des professionnels. Lors des six séances, les thématiques suivantes seront abordées :

- l'approche personnelle de la retraite ;
- comment rester en forme ;
- un habitat confortable ;
- les démarches administratives et juridiques ;
- les acteurs associatifs ;
- l'importance du lien social.

Ces rencontres sont interactives, ludiques et conviviales. Ce sont des moments d'échanges où chacun peut apporter son expérience.

Renseignements :

CCAS au 01 34 91 01 01

ou mairie@jouars-pontchartrain.fr



Appel à bénévolat !

Des bénévoles assurent le transport d'habitants de la Résidence Odette Chauvin à Intermarché, les jeudis matins. Le CCAS recherche deux nouveaux bénévoles !

Conditions :

- être disponible un jeudi matin toutes les cinq semaines de 9h00 à 11h00 ;
- récupérer le minibus en mairie ;
- aller chercher les résidents à la RPA (rue de Neauphle) ;
- les accompagner à Intermarché et les attendre pendant leurs courses ;
- les reconduire à la RPA ;
- ramener le véhicule en mairie.

Vous êtes intéressés par ce geste solidaire ?

Pour tous renseignements, contactez le CCAS au 01 34 91 01 01 ou mairie@jouars-pontchartrain.fr.

30^e bourse motos des Bielles de jadis

Au printemps, sur la place du foyer rural se tenait, il y a bien longtemps, la première bourse d'échanges dédiée aux motos anciennes. En 2020, au même endroit, se déroulera la 30^e édition.

Son créateur, Didier Rousier, Chartripontain aujourd'hui disparu, y a consacré une grande partie de sa vie. Très attaché à cette manifestation, il s'est toujours efforcé d'accueillir, de rassembler les passionnés de ces vieilles machines et de préserver ce patrimoine roulant.

Sur cette petite bourse régionale se vend toute sorte de pièces provenant de diverses origines : de particuliers, de stocks issus de fermetures d'ateliers et aussi de professionnels. Au programme : une exposition de motos anciennes, de mobylette, solex... et des démonstrations de démarrage de quelques « ancêtres ».

L'entrée est gratuite, l'accueil chaleureux, des passionnés seront à la disposition des jeunes Chartripontains pour leur donner toute information souhaitée...

N. Rousier & G. Fauchille



L'année 2019 du Chœur Saint Martin

L'année 2019 a été marquée par de nombreux événements culturels auxquels s'est associé le Chœur Saint Martin. Outre sa participation à la fête de la Musique à Villiers, le Chœur a animé la soirée de clôture du chantier international de restauration du patrimoine. Avec l'association ABC&O et l'Orchestre de Thoiry, le Chœur a fêté, en costumes, les 80 ans de

Tintin à Thoiry et au foyer rural pour le Téléthon. Le Chœur s'est associé au « Jour de la Nuit » et au Repas des Aînés où l'Europe était à l'honneur.

En décembre, comme de coutume, nous avons participé au Marché de Noël et avons chanté Noël à la résidence Odette Chauvin.



Cette belle année s'est terminée par le concert de Noël en l'église Saint-Lin.

Le Chœur est ouvert à tous, musiciens et non-musiciens, amateurs de chant choral.

Nouvelle dynamique pour l'association Les Écoles chartripontaines en fête !

L'équipe récemment renforcée est au travail pour les petits élèves chartripontains. Pour mémoire, elle mène des actions toute l'année afin d'apporter un soutien financier aux deux écoles.

Le spectacle de magie qui a été proposé aux enfants de maternelle en fin d'année a d'ailleurs été financé grâce à la subvention 2019.

Déjà réuni à plusieurs reprises, le bureau promet des nouveautés pour 2020. Il prépare les adhésions pour janvier, la refonte de la page Facebook pour mieux vous informer et, bien sûr, la future kermesse.

L'association a réceptionné du nouveau

matériel de restauration pour mieux vous recevoir. Le choix des objets sur lesquels vos petits artistes vont pouvoir s'exprimer est arrêté : ce sera l'incoronable mug en maternelle et une jolie pochette en coton (27x20 cm) pour l'élémentaire.

Enfin, grande nouvelle : la date de la kermesse des écoles est déjà fixée pour permettre à tous de s'organiser...

Alors à vos agendas ! L'association aura besoin de vous le SAMEDI 20 JUIN 2020 !



Une rentrée prometteuse à l'ABC&O !

Des cours de danse au complet, l'ouverture d'un cours de claquette pour les débutants, l'ABC&O fait le plein.

1 908 € récoltés lors du Téléthon ! Grâce à la mobilisation de toute l'équipe, l'ABC&O a pu proposer à la vente, au profit de l'AFM, pas moins de 500 biscuits sucrés, 300 petits fours salés, sans compter les dizaines d'autres objets... C'est par un concert, sous la direction de Jean-Michel Beaucourt, que s'est terminé le week-end, avec les musiciens de l'ABC&O, l'Harmonie de Thoiry, le Chœur Saint Martin, les



danseuses de l'ABC&O et le groupe de claquettes d'Eric Lecroc.

Stages de danse

Début mars, l'ABC&O organise un stage de danse ouvert aux danseuses à partir de huit ans avec un professeur référent de

l'Opéra de Paris, tandis que nos danseuses les plus grandes attendent avec impatience La Master Class organisée à Moscou. Si vous êtes musicien, n'hésitez pas à nous contacter ! Notre Orchestre continue de recruter.

Notre site internet : abcojp.fr

L'agenda de l'ASCM-JP

Assemblée Générale : le jeudi 30 janvier 2020 à 18h00

Stages multisports, agrès, tennis et cuisine : pendant les vacances de février 2020

Exposition des Arts Créatifs : les 28, 29 février et 1^{er} mars 2020

Bourse Moto : le samedi 7 mars 2020

Stages multisports, agrès, tennis et cuisine : pendant les vacances de printemps 2020



Actions et projets de l'APPEJP

Le CA de l'APPEJP, représenté par sa présidente, tient à vous informer du fait qu'aucune des listes des prochaines municipales n'a son soutien. Nous tenons à réaffirmer la position apolitique et aconfessionnelle de l'association, position déonto-

logique dont nous ne saurions déroger. Comme pour les élections de 2014, nous proposerons une série de questions tant sur la sauvegarde du Patrimoine que sur celle de l'Environnement à toutes les listes en présence. Nous les regrouperons sur un

tract global, lequel sera déposé dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune dans les temps légaux impartis.

Bonne année 2020 à tous.
APPEJP : 06 07 32 91 19

CMDJP : Retour sur la rentrée !

Le Conservatoire a participé à un beau spectacle le 12 octobre, dans le cadre du Jour de la Nuit. Plus de 50 personnes, élèves et professeurs, vous ont proposé des interventions musicales, dont Pierre et le Loup, en collaboration avec le Théâtre de la Cavale.

Le 11 décembre, le Chœur d'enfants a chanté pour les résidents de la RPA Odette Chauvin.

Nouveauté Danse : le Conservatoire ouvre un cursus de Danse contemporaine et un atelier Parent-Enfant. Les cours de danse sont dispensés les mercredis, jeudis et samedis, pour tous à partir de 3 ans.

Agenda des vacances de février

Inscrivez-vous dès à présent : secretariat@cmdjp.net

- Stage Musique Chacahuay : du 8 au 16 février, rejoignez 50 musiciens, jeunes et adultes.
- Stage de Danse Classique et Contemporaine : du 17 au 23 février.

INVITATIONS

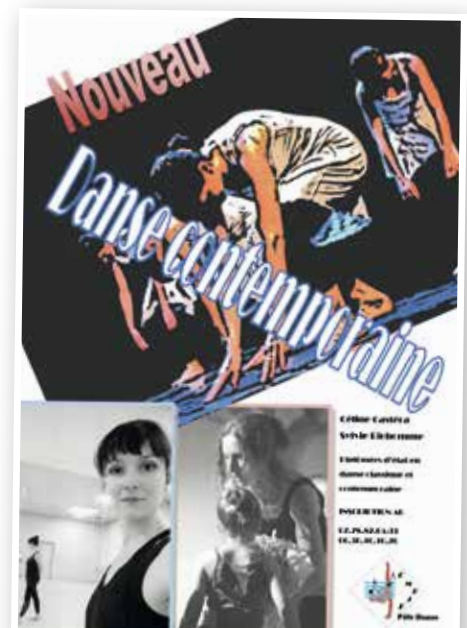
Les 15 et 16 février : Concert Chacahuay avec 50 musiciens

Le 8 mars : Profs en scène (danse et musique)

Le 17 mai : Gala de Danse

Le 23 mai : Scène ouverte

Le 14 juin : Concert des élèves



« Union & Avenir » Le projet de révision du PLU : le report était nécessaire

Le 28 novembre dernier, le maire a tenu une réunion publique sur la révision du PLU suite au rapport du commissaire-enquêteur. Ainsi nous a-t-il présenté de courts extraits de ce rapport et les modifications qu'il a décidé d'apporter au projet initial. Le plus significatif, assurément, est la baisse sensible du nombre de logements prévus dans les OAP (Opérations d'Aménagement et de Programmation) lequel passe de 1035 à 450. A ces 450, s'ajoutent les programmes en cours ou à l'étude dont le chiffre est estimé à 291, ce qui fait un total de 741 logements (dont 377 sociaux), à l'horizon 2035 nous dit-on. Soit. Mais ces chiffres, apparemment rassurants, cachent une autre réalité.

Le rapport du commissaire-enquêteur : d'importantes réserves

L'approche qui a été faite dans ces modifications est purement quantitative. Ainsi, ne sont pas pris en compte, et encore moins étudiés, les effets de cette urbanisation sur le territoire communal et la vie des habitants. Pour les OAP, ne nous sont présentés que des chiffres alors que le commissaire-enquêteur a formulé les importantes réserves d'ordre qualitatif suivantes :

« Compléter les descriptions et les schémas de principe des OAP : zones d'implantation des constructions, hauteurs des bâtiments, espaces libres, circulations, stationnements, locaux à rez-de-

chaussée, ... ». (Réserve n°2)

Le rapport dit également que, outre les OAP, « les modifications demandées nécessitent la reprise du rapport de présentation, du règlement et des plans. » (Réserve n°1)

Dans la présentation publique, ces réserves, pourtant conséquentes et circonstanciées, n'ont pas été mentionnées, aussi doutions-nous de leur prise en compte dans la version définitive du projet.

Le report du projet : une option de bon sens

Le nombre élevé d'objections, de réserves et de désaccords montre, à l'évidence, que ce projet n'est pas abouti. Il suscite de fortes interrogations et de réelles inquiétudes dans la population. Le niveau des contributions à l'enquête publique (plus de 300), dont la quasi-totalité n'approuvent pas ou ne comprennent pas le projet, apporte la preuve de l'absence cruciale de concertation avec les habitants. Aussi, *la seule option de bon sens était le report du projet après les élections municipales de mars 2020*. A cela plusieurs raisons :

- Le report aurait permis d'apaiser les esprits, d'éviter aux Chartripontains d'avoir à vivre une campagne des municipales âpre, irrationnelle, agressive. Le projet de révision du PLU risque, en effet, d'occulter des sujets qui sont eux aussi importants et dont il faudra pourtant bien parler : l'école, les transports, l'environnement, l'enfance, les aînés, ... Nous avons

besoin de sérénité pour débattre, comparer les programmes, échanger avec les candidats.

- Le maire a décidé de se représenter en 2020. Si les Chartripontains sont d'accord avec ce projet, ils ne manqueront pas de lui apporter leurs suffrages et, de la sorte, il aura toute légitimité pour le mener à bien. Dans le cas contraire, une nouvelle équipe reprendra la réflexion et construira un nouveau projet plus en accord avec les attentes des habitants.

- Il est patent que le projet dans sa version actuelle entraînera des recours lesquels seront coûteux en temps, en énergie et en argent pour la commune. Ne peut-on lui épargner cela ?

- Enfin qu'est-ce qu'un report de quelques semaines eu égard à un enjeu aussi important ? Il faut laisser les Chartripontains décider de leur avenir et celui de leurs enfants : n'est-ce pas cela qu'on appelle la démocratie ?

A vous, votre famille et vos proches, l'équipe Union & Avenir vous souhaite une très heureuse année 2020.

Jacques Arnoux (Liste Union & Avenir)
Janvier 2020

Pour nous joindre :

- Par mail : unionetavenir@gmail.com
- Par courrier : Jacques ARNOUX, Union & Avenir - Mairie - 78760 Jouars-Pontchartrain

« Expérience pour l'avenir » Non à un PLU imposé, qui ne respecte ni la spécificité de la commune ni le souhait de ses habitants...

A l'heure où nous écrivons la révision du PLU n'a pas encore été votée mais lorsque vous lirez ces lignes, ce sera chose faite, puisque le vote est maintenu pour le 19 décembre, malgré des demandes insistantes de report.

Vous savez déjà que nous n'approuvons pas ce texte car ce projet va défigurer notre commune et la faire grossir démesurément : nous sommes venus ici pour avoir une « ville à la campagne » à taille humaine, rempart à l'extension de la Ville Nouvelle...

Entre le programme 2014 de la municipalité, le PADD voté par elle en 2016, la première mouture du projet de PLU (objet de l'enquête publique), et la dernière version (présentée le 28 novembre), les chiffres de logements annoncés n'ont pas arrêté de varier.

Quels sont les bons ? Que doit-on croire et pouvons-nous faire confiance ? Nous ne le croyons pas.

Plus de 320 personnes se sont déplacées pour dire « non » ! 6 ont – paraît-il – dit oui à la révision (dont 2 anonymes). Est-ce ainsi que la démocratie (98% d'opposition)

est entendue ? Le commissaire enquêteur, lui-même, a demandé de revoir la copie en nombre et en qualité...même s'il a fini par mettre un avis favorable avec réserves....

Il y a eu, ensuite, de telles modifications entre le dossier que vous avez pu consulter lors de l'enquête publique et ce qui est présenté au vote le 19 décembre que cela aurait mérité une nouvelle consultation des habitants : le maire nous dit que ce sont des « modifications mineures » !

Rien n'est garanti au niveau chiffrage. Et surtout les « OAP » prévues sont exonérées de contraintes qui sont imposées aux simples administrés Ceci signifie que faute de règles précises dans ces secteurs (pourtant demandées par le commissaire enquêteur) les promoteurs immobiliers auront énormément de liberté pour densifier et, en tout cas, plus que les chartripontains qui construisent sur leurs propres parcelles.

Les personnes publiques associées (PPA) à l'enquête -dont le maire nous dit qu'elles sont « favorables » - ont mis des réserves

importantes à leur accord. Ont-elles été entendues ? Celle qui était complètement défavorable (Les Amis du Parc) n'est même pas citée.

Quant aux communes voisines, qui vont être impactées au niveau circulation par la densification de Jouars-Pontchartrain, elles ne se sont pas exprimées (sauf Maurepas !!!!). Est-ce par scrupule pour ne pas s'opposer à un collègue ? C'est dommage au niveau de l'aménagement du territoire.

La seule personne qui semble avoir une influence sur notre maire est le Préfet... Espérons donc que cela suffira encore à faire bouger les lignes !

Nous ne pensons vraiment pas que la ville doive être offerte en cadeau à des promoteurs immobiliers, ni devenir la banlieue de Maurepas, Plaisir ou Elancourt !

Les élus de la liste : Marie-Laure Roquette - Serge Villain - Catherine Jacob.

10 route de Paris 78760 Jouars Pontchartrain

Retrouvez dans cette rubrique, le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

19 SEPTEMBRE 2019

Finances

- Demande fonds de concours Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (CCCY) : feux tricolores LED
- Demande fonds de concours CCCY : mise en sécurité rues Butte à Madame et Phélypeaux
- Demande fonds de concours CCCY : rénovation thermique gymnase Phélypeaux
- Demande fonds de concours CCCY : radars pédagogiques
- Demande fonds de concours CCCY : toilettes PMR au foyer rural
- Instauration de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoires(s)
- Admission en non-valeur clôture 2 050 €
- Admission en non-valeur seuil inférieur 63,07 €

Administration - Ressources humaines

- Application d'un ratio pour les avancements de grade
- Modifications du tableau des effectifs

Urbanisme

- Acquisitions et cessions de parcelles
- Garantie d'emprunt

Intercommunalité et syndicats

- Rapport sur l'élimination des déchets ménagers et autres 2018 CCCY
- Rapport d'activités 2018 CCCY
- Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle le Château 2018

19 DÉCEMBRE 2019

Finances

- Tarif du séjour Classe Cirque
- Subvention 2019 Association DIM
- Subvention 2019 Association Sportive et Culturelle de la Mauldre
- Subvention 2019 Conservatoire de Musique et de Danse
- Subvention Amicale du personnel
- Solde subvention CCAS
- Indemnités de budget et de conseil au receveur
- Autorisation d'ouverture de crédits en investissement
- Admission en non-valeur

seuil inférieur

- Décision modificative n°2
- Demande de fonds de concours 2019 pour la rénovation des allées du cimetière
- Convention groupement de commandes SEY 78

Administration - Ressources humaines

- Règlement Service Jeunesse

Urbanisme

- Acquisition parcelle
- Cession de l'assiette foncière et du bâti du collège Saint-Simon au profit du Département
- Approbation de la révision du PLU

Intercommunalité et syndicats

- Modification des statuts de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines
- Rapport d'activité 2018 du SEY
- Rapport d'activité 2018 du SIRYAE
- Rapport d'activité 2018 du SITERR
- Rapport d'activités 2018 du SILY





Espace jardin : une nouvelle société d'espaces verts sur la commune

Espace jardin vient d'arriver sur Jouars-Pontchartrain. Avec la volonté de s'inscrire dans le mouvement de protection de la biodiversité et de la nature, Espace jardin utilise des techniques et des produits respectueux de l'environnement.

La société propose plusieurs types de services : entretien, pose de clôture, service à la personne, plantation, création, potager et bien d'autres encore.

Service : aide informatique

Vous seriez intéressé par un service d'aide à l'utilisation de l'outil informatique et aux démarches administratives dématérialisées ?

Prenez contact avec Fanny Bailly :

- par téléphone : 06 75 68 53 95
- par courriel : fanny.bailly7@gmail.com
- sur sa page Facebook : www.facebook.com/Fanny-services



Collecte de déchets 2020

Rappel de quelques consignes pour trier ces déchets correctement

Les ordures ménagères, représentant les emballages souillés, les restes de repas, les plastiques (autre que les bouteilles) et les déchets « domestiques », sont collectées les mardis et vendredis. Elles sont à déposer dans le bac à couvercle vert.

Les emballages et papiers sont collectés les mercredis. Ils sont à déposer dans le bac à couvercle jaune, en vrac et sans sac. En cas d'hésitation, utiliser la poubelle des ordures ménagères (couvercle vert).

L'élimination du verre se fait par un apport volontaire dans les conteneurs prévus à cet effet.

Les conteneurs présents sur la commune se trouvent :

- sur le parking du foyer rural
- rue de la porte d'Andin
- au rond-point des Mousseaux
- à Ergal - rue de la Gressée
- rue de Neauphle - Clos de la Motte

La collecte des déchets végétaux 2020 se fera tous les jeudis, du 2 avril au 3 décembre inclus.

Les déchets végétaux ramassés sont : le gazon, les feuilles, les fleurs coupées, l'élagage en fagots (branches de moins d'1,50 m de long et de diamètre inférieur à 10 cm). Ils sont à placer en vrac et sans sac dans le bac à couvercle marron ou dans des sacs biodégradables en papier.

Attention : le brûlage des déchets végétaux est interdit.

En 2020, les déchets dits « encombrants » seront collectés le mardi 19 mai et le mardi 17 novembre.

Ils sont à déposer, la veille au soir, dans la rue de façon à ne pas gêner la

circulation des piétons et des usagers de la route. Les déchets collectés sont : les déchets volumineux ou lourds (ferrailles, équipements ménagers, matelas, sommiers, meubles...).

Attention : les gravats, les pots de peinture et les déchets d'équipements électriques et électroniques (machine à laver, téléphone, réfrigérateur, téléviseur...) ne répondent pas aux critères des déchets dits « encombrants » et doivent être déposés dans un lieu permettant leur recyclage.

L'accès à la déchèterie intercommunale, qui se trouve route de Septeuil à Villiers Saint-Frédéric, est gratuit et réservé aux particuliers des communes concernées sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez retrouver les horaires d'ouverture, le règlement intérieur et les consignes pour les usagers de la déchèterie sur le site Internet de la commune, rubrique « Ville pratique ».



Le carnet

ILS SONT VENUS AU MONDE

OTREMBE LENOIR Charlie	le 31 août 2019	NUNES PILOTIN Solal	le 3 octobre 2019
COSTA Timéo	le 3 septembre 2019	MENGELLE-TOUYA Léon	le 15 octobre 2019
SERIS Raphaël	le 3 septembre 2019	MOUEIX Raphaël	le 16 octobre 2019
GAËCKLER Aléssia	le 6 septembre 2019	KLACZYNSKI Elya	le 24 octobre 2019
BERTRAND Soan	le 7 septembre 2019	GARRIGUET Robin	le 25 octobre 2019
PELLERAY Zoé	le 12 septembre 2019	DHUIT Stan	le 26 octobre 2019
CHENNAOUI CHALMEL Camil	le 13 septembre 2019	LEFÈVRE Charlotte	le 27 octobre 2019
KONATE Abou	le 14 septembre 2019	COSTANZO Iris	le 9 novembre 2019
CHEREL Gaël	le 30 septembre 2019	DOULET Noah	le 20 novembre 2019
DECROP Capucine	le 30 septembre 2019	BEDINI Eléonore	le 25 novembre 2019

ILS SE SONT UNIS

CHRÉTIEN Amélie & DRITCH Harold	le 14 septembre 2019
NABOT Silvaine & DANGIN Sylvain	le 26 octobre 2019
BADILA KIFOUÉFOUE Audrey & JUGETTA Fabrice	le 7 décembre 2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

HARTINGER Elfriede épouse PLANQUE	le 8 août 2019	FRELICHER Catherine	le 1 ^{er} novembre 2019
RIGA Jacqueline épouse CORDEBARD	le 12 septembre 2019	LE NAGARD Jean-Michel	le 6 novembre 2019
DUBOS Jacqueline	le 29 septembre 2019	JÉGOU Paul	le 8 novembre 2019
KASTLER Alain	le 3 octobre 2019	CATTELIN Alain	le 19 novembre 2019
MÉRAT Jean	le 7 octobre 2019	COLLIGNON Michel	le 21 novembre 2019
FAYET Jean	le 12 octobre 2019	DOURLEN Andrée veuve MIGNÉ	le 2 décembre 2019
DA SILVA REIS Serafina veuve FILIPE	le 14 octobre 2019	LEFÈVRE Christiane	le 6 décembre 2019
BOUTELOUP Gérard	le 24 octobre 2019	CHERBLANC Suzanne	le 15 décembre 2019

AGENDA

SAMEDI 18 JANVIER

Atelier créatif « Arbres de vie »

de 14h30 à 17h00 à la médiathèque



SAMEDI 25 AVRIL

Journée de la Nature et du Développement Durable

au gymnase de la Bonde

DIMANCHES 15 ET 22 MARS

Élections municipales

De 8h00 à 20h00 dans
votre bureau de vote



LUNDI 3 FÉVRIER

Collecte de sang

De 15h00 à 20h00 au foyer rural



SAMEDI 18 JANVIER

Opéra Così Fan Tutte

à 17h00 au foyer rural



SAMEDI 25 JANVIER

Spectacle « Madame Kamishibaï »

de 15h00 à 16h00 à la médiathèque

